



NEWSLETTER n°22 - Août 2016

Vents du sud et Lampiris

Suite au récent rachat de Lampiris par un grand groupe étranger, il nous semblait utile et nécessaire de vous communiquer la position de Vents du Sud à ce sujet.

En 2014, le premier contrat de fourniture d'électricité de Vents d'Autelbas avait été signé pour les années 2015 et 2016. Il s'agissait d'une exigence de la banque qui, avant qu'un financement ne soit accordé, voulait l'assurance d'avoir un acheteur pour l'électricité le plus solvable possible. A l'époque, Cociter n'était encore qu'un projet. Le fournisseur le plus solvable, proche de notre approche et offrant le meilleur prix était la société liégeoise "Lampiris". Depuis 18 mois, Lampiris a été un très bon client tant pour les paiements que pour les personnes de contact.

Début 2016, nous avons cherché un nouveau client pour les trois prochaines années. En premier lieu, nous avons évidemment contacté Cociter. Malheureusement, pour l'instant, Cociter n'a pas assez de clients pour vendre notre électricité et selon son plan de développement ceci sera encore le cas pour les trois années à venir.

Nous avons alors contacté BEE, Eneco et Lampiris. Les deux premiers ont mis plusieurs semaines à répondre, parfois après une ou deux relances. Le dernier a répondu rapidement. Les trois offres qui ont finalement été faites étaient sensiblement les mêmes, mais seul Lampiris rachète les certificats verts et les certificats de garantie d'origine. Cela présente une grande sécurité pour la trésorerie de la société, ce qui nous paraît important.

Au mois de mai, nous avons donc signé à nouveau avec Lampiris pour 3 ans. En juin, nous avons appris à notre grande surprise et grand regret que l'entreprise liégeoise avait été rachetée par le pétrolier français ! Ce

changement de cap ne nous plait guère mais nous n'avons pas la possibilité contractuelle de changer le contrat signé en mai. En termes de solvabilité et de contact, ce rachat ne changera rien pour notre Coopérative et notre décision reste la bonne en termes de stabilité financière. Bien sûr, nous sommes très engagés dans **Cociter** et nous restons convaincus que ce fournisseur citoyen sera notre client à moyen terme. Nous invitons tous les coopérateurs et futurs coopérateurs à devenir également client Cociter et à promouvoir notre distributeur citoyen autant que possible. De cette façon, **Cociter** pourra atteindre une taille critique en 2019 permettant de distribuer aussi le courant de VdA. Le circuit très court "coopérateur VdS --> Cociter --> consommateur d'électricité" sera bouclé avec la garantie que **Cociter** ne passera jamais dans les mains d'un grand groupe étranger, puisqu'il est dans les mains de tous les coopérateurs-citoyens.

Le changement de fournisseur est simple et rapide, et ne vous demande pratiquement pas de démarche puisque COCITER s'occupe de tout. De plus, Cociter a modifié ses conditions et maintenant il suffit de disposer de 100 EUR dans une coopérative pour pouvoir bénéficier de la remise. **N'attendez plus, devenez client COCITER.**

Paiement des dividendes 2015

Nous sommes en train de procéder au paiement des dividendes tels que décidé lors de la dernière assemblée générale. Les virements sont faits sur le compte mentionné sur l'extrait de registre que vous avez reçu. Merci de nous contacter au plus vite si cette donnée n'est pas (plus) correcte. A l'heure où vous lirez ces lignes, une partie des dividendes a déjà été versée, le reste est en cours d'exécution. Merci de vérifier dans les prochaines semaines que vous avez bien reçu votre dividende.

Invitation à se rencontrer : balade champêtre le dimanche 11 septembre.

Après la trêve estivale, si on se retrouvait ? Nous proposons une balade en famille avec les coopératrices et coopérateurs pour le plaisir de se rencontrer et se donner le temps de mieux se connaître. Nous pourrions échanger (en vrai, pas en virtuel !) sur nos intérêts, sur ce que nous attendons de la Coopérative et voulons faire ensemble, sur ce que nous pensons de la transition dans notre région...

Rendez-vous **le dimanche 11 septembre à l'église de Hondelage à 10H** pour un départ groupé qui nous mènera au pied de notre éolienne Elvire(Volt). On terminera par un apéro convivial et un pique-nique pour ceux qui le souhaitent et viennent avec le nécessaire. La balade fera environ 5 km

sur des chemins et petites routes.



Vents du Sud dans la presse

Vents du Sud est encore passé à la télé, sur TV LUX à propos du nouveau parc de Sterpenich. Vents du Sud aura peut-être l'opportunité d'y être un peu impliqué. [A voir ici.](#)



Événement à venir

Après Paris, la mobilisation continue pour le climat. Quelles actions locales et citoyennes pour agir à la hauteur des changements climatiques qui se préparent ? Deux mois avant la COP22 au Maroc, conférence exceptionnelle de Jean-Pascal van Ypersele le mardi 13 septembre 2016 à la Halle de Han (Tintigny). [Infos](#) et réservations : 063 44 00 60

CLIMAT
CONFÉRENCE
DE JEAN-PASCAL
VAN YPERSELE
ANIMATEUR STÉPHANE DESGAIN (N°33 11111)

APRÈS PARIS,
LA MOBILISATION CONTINUE !

MAR 13/09
HALLE DE HAN - TINTIGNY

CONFÉRENCE À 20:00
BAR À EN-CAS OUVERT DÈS 19:00

INFOS & RÉSERVATIONS
063 44 00 60 5€

QUELLES ACTIONS LOCALES ET CITOYENNES POUR AGIR À LA HAUTEUR DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

Enquête : votre fournisseur d'électricité est-il vert ?

Greenpeace prépare son nouveau classement des fournisseurs d'électricité verte en Belgique. Avec ce classement, Greenpeace veut aider les consommateurs à faire le meilleur choix d'une énergie verte, crédible et durable. Vents du Sud et les autres coopératives de REScoop espèrent que Cociter figurera en bonne place dans ce classement dont la prochaine mise à jour est prévue pour fin septembre. En attendant, vous pouvez participer à l'enquête afin de permettre à Greenpeace de mieux évaluer l'impact de ce classement ([participer ici](#)).

VENTS DU SUD

Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale

 J'aime

 Tweet

 Partager

 Transférer

[Mettre à jour les préférences](#) | [Se désinscrire](#)